

Règlement

ARTICLE 1: La course est ouverte aux plus de seize ans, avec autorisation parentale pour les mineurs.

ARTICLE 2 : Inscription par courrier : Mr PAOLI Didier chez Mr REBOUL Remy 48190 CUBIÉRETTES ou le jour de la course sur place. Le droit d'inscription est fixé à 7,00 €.

ARTICLE 3 : Le départ sera donné à 17 heures sur la place du village.

ARTICLE 4 : Le circuit de l'épreuve n'étant pas fermé à la circulation, les coureurs devront respecter le code de la route et se conformer aux prescriptions des contrôleurs disposés aux carrefours.

ARTICLE 5 : L'épreuve est encadrée par les organisateurs.

ARTICLE 6 : Des postes de ravitaillements et d'épongeage sont prévus tous les deux kilomètres environ, ainsi qu'une assistance médicale.

ARTICLE 7 : A l'arrivée il sera établi un classement général et par catégories.

ARTICLE 8 : Attribution des prix trophées pour les premiers, deuxièmes et troisièmes (repas restaurant, produits régionaux).

Tirage au sort coureurs présents avec de nombreux lots.

ARTICLE 9 : Chaque participant s'engage à ses frais, risques et périls. L'organisation d'accueil décline toute responsabilité pour les accidents pouvant survenir aux coureurs, officiels ou tiers, avant, pendant et après l'épreuve.

ARTICLE 10 : Chaque participant donne à la table d'inscription un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

ARTICLE 11 : Les organisateurs seuls se réservent le droit d'interpréter le règlement.

Pour tout renseignement : Didier Paoli, tél: 04.66.48.65.00 - email : [cliquer ICI](#)